

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Comité Régional Bretagne PJP

Comité Départemental des Côtes d'Armor PJP



49^{ème} CONGRÈS ANNUEL du CD 22 PJP
SALLE des FÊTES - GRÂCES 22200
le Samedi 16 novembre 2019



Comité Départemental des Côtes d'Armor PJP – CD22PJP – Maison des Sports – 18, rue Pierre de Coubertin – 22440 PLOUFRAGAN
cd22@petanque.fr – Président : Roland PYRON – 06 79 88 15 44

Lieu : SALLE des FÊTES de GRÂCES 22200

Horaire : 9h30 à 16h00

Ordre du jour :

- Accueil des participants à partir de 9H00
- Ouverture du 49ème congrès (9H30 précises)
- Mot du Président local
- Approbation du CR du congrès 2018
- Allocution du Président Départemental
- Allocution du Vice-Président de la FFPJP Mr CHEVALIER Gérard
- Allocution du Président du Comité Régional Mr VENON Jean Noël
- Rapport moral (Secrétaire et Président)
- Rapport de la commission des Championnats
- Rapport financier (Trésorier Général)
- Rapport des commissaires aux comptes
- Quitus de l'assemblée
- Rapport de la Commission Sportive : Jeunes, Féminines(Gisèle JAFFRENNOU)
- Rapport de la commission de discipline (Didier DE BRITO)
- Rapport de la commission des coupes (Christian ROBELET)
- Rapport de la commission d'arbitrage (Didier CANEVET)
- Championnat des Clubs : Bilan 2019 - (Etienne SYMONEAUX)
- Élection de deux membres (Féminines) au Comité Directeur du CD22 suite démissions .Envoyer les candidatures avant le 10 Novembre par mail à : cd22@petanque.fr
- Calendrier Concours Officiels et championnats départementaux et ligue . (E. SYMONEAUX)
- Organisation saison 2020
- Questions diverses :
- Les questions diverses doivent parvenir au président, pour le 10 Novembre au plus tard, par mail au : cd22@petanque.fr.
- Récompenses : remise à 14h15 après le repas , suivi de la suite du Congrès . (les lauréats seront informés par leur Président de club :).

Rédacteurs : Étienne Symoneaux & Roland Pyron.

Présents : 24 clubs + les membres du Comité 22 PJP : Gisèle Jaffrenou, Jeannine Girard, Daniel Cadic, Didier Canevet, Didier de Brito, Robert Durand, Éric Phelep, Roland Pyron, Christian Robelet, José Sousa & Étienne Symoneaux.

Absents excusés : Gérard Chevalier (Vice-Président de la FFPJP), Club de Saint Clet

Absents non excusés :

Début de la réunion à 9h30

➤ **Ouverture par Roland Pyron**, Président.

- A la lecture de la liste d'émargement, il apparait que 24 clubs sur 25 sont présents. le quorum étant atteint, l'assemblée générale 2019 est ouverte.
- Merci pour sa présence à Monsieur Bernard Hamon, Conseiller Départemental, qui a remplacé Madame COSSON Laurence au dernier moment .
- Le président demande l'approbation du compte rendu du congrès départemental (2018) du 09 Février 2019 à Pléneuf Val André. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Comité Département des Côtes d'Armor PJP – CD22PJP – Maison des Sports – 18, rue Pierre de Coubertin – 22440 PLOUFRAGAN
cd22@petanque.fr – Président : Roland PYRON – 06 79 88 15 44

➤ **Mot du Président locac : Pascal D'HAENE**

Bonjour à toutes et tous d'être venus si nombreux.

J'espère que l'accueil qui vous a été fait, est digne pour cet événement.

Un mot de notre club pour dire qu'il a été créé voilà un peu plus de 3 ans.

Nous avons une bonne quarantaine de licenciés chaque année.

Malgré notre jeune âge, en plus de ce congrès, nous avons donc déjà accueilli une journée des Présidents et organisé la dernière journée des amicaux du Trégor.

2 championnats départementaux ont déjà eu lieu à Plouisy ainsi que des rassemblements et un concours départemental.

Une école de pétanque a été créée sous l'égide d'un éducateur et d'un initiateur.

6 Jeunes viennent régulièrement aux entraînements et des progrès ont déjà été constatés.

Cette année, deux jeunes licenciés ont passé et réussi avec brio leur examen d'arbitre ; ce qui nous en fait 3.....Pas banal pour un club

Merci de m'avoir écouté

Bon congrès à tous

➤ **Allocution du Président Départemental : Roland Pyron**

Le PCP Guingamp-Plouisy a pris de l'avance car à partir du 1^{er} janvier 2020 tous les clubs de plus de 50 licenciés seront obligés d'avoir un arbitre + 1 autre au-delà de 150. Nous ne connaissons pas encore les pénalités financières pour manque d'arbitre.

Mesdames, Messieurs, Chers amis et licenciés,

Avant d'entamer les débats, j'ai une pensée pour toutes les personnes (licenciés, parents, amis, proches) qui nous ont quittés cette année et je vous demande d'observer pour tous une minute de silence

Je tiens à remercier le Pétanque Club du Pays de Guingamp, et son président Pascal D'Haene qui nous accueille aujourd'hui dans cette salle pour ce congrès.

Je souhaite la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes à cette assemblée générale. Je remercie pour leur présence, Mesdames, Messieurs les Présidents des clubs et leurs délégués, Monsieur Jean Noël Venon Président du Comité Régional, Madame La Conseillère Départementale. Gérard Chevalier Vice-Président de la FFPJP et André Mevel Président d'honneur du Comité s'excusent pour leur absence pour raison de santé. Je n'oublierai pas non plus nos différents partenaires économiques « le Crédit Agricole et institutionnels le Conseil Départemental qui ont su répondre présent à nos demandes.

La Pétanque se porte bien dans notre département, lors de notre dernière assemblée générale, nous avons un nombre de 1906 licenciés à jour de leur cotisation, fin 2019 nous atteignons le chiffre de 1958 licenciés, Soit une progression de 2.5 % par contre nous constatons une légère baisse chez les jeunes malgré la création de deux nouvelles écoles de pétanque, Jugon Les Lacs et Tréguier. Un nouveau club va nous rejoindre en 2020 : la Pétanque Julianaise.

Début 2020 nous devons signer des accords Régionaux et départementaux avec l'UNSS qui vont permettre de développer notre sport auprès des jeunes scolaires et j'espère de les licencier aussi il faut continuer à étoffer notre encadrement et profiter des nouvelles formations pour le dynamiser. La création d'un CTFR Conseiller Technique Fédéral Régional mi 2020 devrait nous aider pour ces formations et le développement des écoles,

J'ai des inscriptions à l'examen départemental d'arbitrage de Janvier, la nouvelle réglementation va imposer 1 arbitre pour les clubs de plus de 50 licenciés et 1 supplémentaire au-dessus de 150, il toujours temps de s'inscrire pour la formation de début Janvier et l'examen le 19.

C'est une bonne année sportive avec le maintien des équipes Féminines et Masculines de Tregueux en

Nationale 2 et l'obtention de cinq titres régionaux. Les résultats des championnats de France sont mitigés, c'est vrai que 2018 était une année exceptionnelle.

Un petit regret c'est l'abandon de l'organisation des championnats de France après de nombreuses démarches et le manque de soutien de la ville et l'agglomération de Saint Brieuc qui était la principale bénéficiaire économique. J'ai pensé qu'il ne fallait pas mettre en péril la trésorerie du Comité, les finances sont saines et ne seront pas augmentées en 2020 mais la fédération prévoit 2 euros pour 2021 afin de construire son nouveau siège et centre technique national de formation.

Bon congrès à tous.

➤ **Allocation du Président du Comité Régional : Jean-Noël Venon**

Mr le Maire, Monsieur le Président du Comité Départemental, Mesdames, Messieurs les Membres du Comité Départemental, Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents de clubs, Mesdames et Messieurs les arbitres, Mesdames, Messieurs,

Merci pour votre invitation et c'est toujours avec plaisir que j'assiste à un congrès départemental, je ne pourrais malheureusement pas rester jusqu'à la fin car je vais cet après midi au Congrès Départemental du FINISTERE.

Je dois tout d'abord vous informer que Gérard CHEVALIER Vice Président de la Fédération m'a demandé de bien vouloir l'excuser pour son absence ce matin avec vous devant être hospitalisé dimanche pour une intervention chirurgicale sans risque majeur pour sa santé.

La pétanque en BRETAGNE affiche encore cette année de très bons résultats tant sportifs que par son nombre de licenciés. Plus de 11 000 licenciés cette année soit encore une augmentation de plus de 200 licences avec une progression dans les 4 départements. Les résultats sportifs sont encore bons même si nous ne pouvons nous honorer d'un titre de champion de France. Les places sont chères et même si nous avons des joueurs et joueuses pouvant rivaliser au plus haut niveau il y a pas mal de concurrence. Bravo néanmoins à Daisy FRIGARA car c'est grâce à son travail et à sa qualité de jeu qu'elle a intégré l'équipe de France et nous a encore rapporté un titre de championne d'Europe. Je lui souhaite bonne chance car il y a encore des rendez vous importants cette année. Les équipes bretonnes ont encore été présentes à plusieurs reprises dans le carré d'honneur le dimanche lors des championnats de France. Nous ne pouvons que nous féliciter de ces bonnes nouvelles. Je suis bien conscient que ces résultats sont la suite logique du travail effectué dans les clubs et les comités départementaux tout au long de l'année par les bénévoles qui en font partie. Le Comité Régional apportera toujours son soutien à toutes celles et tous ceux qui donnent de leur temps pour en arriver là.

Les aides financières que nous apportons aux équipes en CRC (plus de 5000 euros) et au CNC (2500 euros encore cette année) participent j'en suis certain aux bons résultats et à la renommée de la Bretagne que vous diffusez lors de ces rencontres. Notre tenue régionale pour les championnats de France a toujours autant de succès ; néanmoins nous allons revenir l'an prochain à un pantacourt plus adapté à la saison des championnats de France. Libre choix est laissé cependant aux joueuses et joueurs d'éventuellement changer de tenue pour le bas à condition de rester dans la couleur noire. Le calendrier unique pour les championnats et la tenue identique pour le bas ont dans l'ensemble été bien respectées. Il a été néanmoins très difficile de gérer le fait que les jeans étaient interdits, car, hormis pour le jeans de couleur bleu, il n'est pas facile de distinguer un pantalon noir d'un soit disant jeans noir. Fort heureusement cela sera résolu pour l'an prochain avec l'obligation d'un short, d'un pantacourt ou pantalon sportif de type survêtement. Je comprends tout à fait que pour une équipe évoluant en troisième division départementale dans le Championnat par équipe de club vétérans cela n'est pas toujours bien accepté par certains joueurs mais le règlement est pour tous les joueurs et doit être respecté par toutes et tous quelque soit le niveau de la compétition.

Tous les championnats régionaux se sont déroulés dans de bonnes conditions et les clubs qui avaient la charge de les recevoir l'ont fait de belle manière. Merci notamment au club d'YFFINIAC qui a fort bien rempli sa tâche lors des 4 jours de championnats ce qui n'était pas forcément évident. Avec une météo fa-

vorable et des bénévoles responsables tout s'est bien passé. Nous avons pour la première année effectué des contrôles d'alcoolémie sur tous les championnats régionaux. Même si nous allions un peu vers l'inconnu, tout s'est bien passé et les joueurs concernés ont accepté ces contrôles sans problème, hormis peut être un contrôle positif lors du championnat doublette mixte. Le joueur concerné a été exclu immédiatement de la compétition. Nous allons en 2020 étendre ces contrôles aux arbitres. J'incite pour ma part les comités départementaux à faire de même dans leurs championnats. Bien sur et je l'ai entendu presque à chaque fois vous faites quoi pour le cannabis. Chaque chose en son temps cela viendra sûrement un jour mais cela reste pour le moment difficile à mettre en place ; il ne faut pas oublier qu'il a fallu plusieurs années avant que les contrôles d'alcoolémie dans les compétitions départementales et régionales soient mises en place de manière règlementaires et sans risquer de voir annulées les sanctions données aux joueurs ou joueuses fautifs.

Je profite de l'occasion pour remercier une nouvelle fois la Région Bretagne qui nous aide chaque année en subventionnant pour 50% l'achat de boules de pétanque pour les jeunes. Cela représente encore cette année un montant de près de 2600 euros qui permet à nos jeunes licenciés d'avoir une triplette pour environ 27 euros. Cette année c'est 85 triplettes qui ont été achetées et subventionnées. Merci également à la Région qui nous alloue chaque année environ 15 000 euros supplémentaires pour les déplacements u championnats de France et notre fonctionnement. Je remercie également la maison O BUT qui, grâce à Gérard CHEVALIER nous permet d'avoir une très bonne dotation pour le championnat régional jeunes de l'ordre de plus de 1000 euros en lots (600 euros en bon d'achat et de très nombreux lots OBUT) ainsi qu'une aide financière de 700 euros par an.

Félicitation à Bastien HYVON pour sa sélection de zone au niveau national, je lui souhaite bonne chance pour cette avant dernière phase à NIMES pour une sélection nationale ; il a le niveau de jeu pour faire partie de l'élite nationale.

2020 va être encore une grande année pour la pétanque en Bretagne avec les 3 championnats de France que le MORBIHAN et le FINISTERE vont organiser ; je leur souhaite bonne chance et une météo clémente ce qui a été loin d'être le cas pour les organisateurs précédents.

Autre nouveauté est le championnat de France de tir de précision. Pas simple à mettre en place en 2020 par les départements et les régions d'autant plus qu'à l'heure actuelle nous n'avons que très peu voir aucun élément significatif de la part de la Fédération, si ce n'est le week end où il va se dérouler mais pour moi ce n'est pas le plus important. L'organisation des qualificatifs départementaux et du championnat régional restent des championnats très lourds à gérer étant donné le nombre de bénévoles et d'arbitres nécessaires pour cela ; je trouve qu'il aurait été bien mieux de ne les prévoir qu'en 2021. De plus cela va occasionner des frais importants pour emmener 6 joueurs et joueuses à ce championnat car nous avons décidé de qualifier pour le championnat de France 2 joueurs en senior masculin, 2 joueuses en senior féminin, 1 joueur en junior masculin et une joueuse en junior féminin. Il est aussi prévu en 2021 un championnat de France junior en doublette, même si sportivement c'est une bonne chose cela va encore alourdir les budgets départementaux et régionaux. Nous ne connaissons pas encore les modalités (qualifications départementales ou seulement régionaux) ainsi que le nombre d'équipes.

A noter et ne pas oublier également l'obligation pour les clubs de plus de 50 licenciés d'avoir au moins un arbitre et ceux de plus de 150 licenciés d'en avoir au moins deux. Il faudra pour ces clubs présenter un candidat fin 2020 si vous n'êtes pas dans la règlementation. Je ne connais pas la sanction si cela n'est pas respecté mais de toute façon en 2021 ces clubs là s'ils ne rentrent pas dans les quotas se verront interdire la participation à un championnat par équipe de club. Egalement à un peu plus long terme tous les clubs devront avoir au moins un arbitre en 2024. C'est peu être un peu loin mais il faut s'y préparer des maintenant, on ne forme pas ni on ne prépare pas un licencié à passer son examen du jour au lendemain. De plus pour les candidats qui se présenteront fin 2020 pour arbitrer en 2021 il y aura obligation de la formation tronc commun. Les peines pour agression physique ou verbale d'un arbitre, d'un élu d'un délégué ou d'un bénévole vont être très alourdies et pourront même aller jusqu'à la radiation à vie avec une amende très lourde. Je vous demande donc d'en informer vos licenciés surtout ceux que vous connaissez pour avoir le sang un peu chaud.

Nous sommes également en train de voir pour mettre en place des 2020 avec l'aide de la Fédération un poste de CTFR en BRETAGNE ; c'est un projet important mais qui va être utile à tous pour aider les ETD, l'ETR et les écoles de pétanque. Ce poste de CTFR est un poste de salarié à temps plein et qui officiera sur les 4 départements. Bien sur cela à un coût important mais avec les aides mises en place par la Fédération, le CNDS et la Région cela ne nous coutera rien en 2020 et environ 14 000 euros par an à partir de 2021 ce qui nécessitera forcément une augmentation de la part du Comité Régional sur la redevance sur les licences 2021 d'environ 1€30 par licencié pour toutes les catégories. Je reste persuadé que cela permettra de franchir encore un pas supplémentaire pour nos effectifs notamment chez les jeunes qui reste encore et toujours notre point faible. Je suis également en train de voir pour signer des début 2020 toutes les conventions régionales et départementales avec l'UNSS ; j'ai rencontré à RENNES en Octobre les responsables régionaux qui sont tout à fait prêts pour cela. J'espère également pouvoir finaliser la même chose en 2020 avec l'USEP.

Il ne faut pas perdre non plus de l'esprit que 2020 est la dernière année de la mandature ; des élections auront lieu en fin d'année et il y aura certainement des changements de personnes dans les comités départementaux, régionaux et au niveau national. J'espère simplement que nous pourrons continuer à travailler encore cette année dans de bonnes conditions ; j'en suis certain au niveau régional car depuis plusieurs années nous travaillons et nous réunissons dans une très bonne ambiance, je n'en suis pas aussi sûr au niveau national ; je peux comprendre que l'enjeu est important mais j'espère que le climat sera moins tendu qu'il y a 4 ans. On peut toujours rêver et moi j'aime bien rêver c'est une des seules choses qui reste encore gratuite. Pour ma part je l'ai déjà laissé entendre mais je le dis maintenant de manière plus officielle je ne solliciterais pas un nouveau mandat. J'aurais 71 ans fin 2020 et place aux jeunes. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Gérard m'a dit de vous fait part de l'information suivante de la part de la FFPJP suite à la réunion du Comité Directeur du week-end dernier

Ce n'est pour l'instant qu'une hypothèse qui serait envisagée. Concernant les championnats de France Triplette masculin: Il y aurait un Championnat élite et honneur à 128 triplettes et le Championnat Promotion à 128 triplettes sur le même site. Cela permettra de faire un championnat élite et honneur qui n'existait pas. Il y avait donc une classification avec peu d'intérêt, et d'autre part de dégager un week-end. Ce n'est qu'un projet, il devrait faire l'objet d'un débat lors du prochain congrès du TOUQUET.

Avant de terminer je voudrais une nouvelle fois remercier Etienne SIMONNEAUX pour avoir remis en route le site du Comité Régional. Je le remercie d'autant plus qu'il a déjà beaucoup d'autres choses à faire dans son club, au comité et au CRC. Merci à toi Etienne et saches qu'il y aura de la place pour des personnes comme toi l'an prochain au Comité Régional.

Enfin je vous rappelle que le Congrès Régional aura lieu à CHARTRES DE BRETAGNE le dimanche 8 décembre de 9h00 à 12h30 et que tout le monde peut y assister librement.

Je reste à votre disposition si vous avez besoin de précisions sur certaines choses relevant de ma compétence.

Je souhaite à toutes et à tous un bon congrès et une très bonne saison sportive 2020

Jean Noël VENON

Président du Comité Régional

➤ **Mot du Représentant du Conseil Départemental : Bernard Hamon**

- Je vous salue toutes & tous, Président(es) de clubs présents.
- Je remplace le Président départemental qui n'a pas pu venir, souffrant.
- Le département tenait à être présent aujourd'hui à votre congrès.
- Je suis plutôt un adepte de la boule bretonne, mais j'adore regarder sur l'Equipe 21 les concours de pétanque. Quand on voit la justesse du tir, je trouve que la pétanque est bien un sport.

- Je vous souhaite une bonne continuation pour votre assemblée et bonne journée à tous.

➤ **Rapport moral**

- Licenciés : **voir tableau 1.**
- Classement national féminin : voir **tableau**
- Classement départemental féminin : voir **tableau**
- Classement national masculin : voir **tableau**
- Classement départemental masculin : voir **tableau**
- Participation aux championnats départementaux : voir **tableau**
- Résultats aux championnats de France : **voir tableau**

➤ **Rapport de la commission des championnats**

- Participation aux championnats départementaux : voir **tableau**
- Equipes du CD22 championnes départementales qualifiées au championnats de France 2019 : voir **tableau**
- Equipes du CD22 championnes régionales qualifiées aux championnats de France 2019 : voir **tableau**

➤ **Championnat des clubs : bilan 2019 (Etienne Symoneaux)** : voir tableaux & sur le site du CD22

- Résultats CNC-F 1 A (Trégueux) & CNC 2 B (Trégueux)
- Résultats CRC F, CRC 1 & CRC 2
- Résultats CDC-F1, CDC-F2, CDC1, CDC2 & CDC3
- Résultats CDC-V1, CDC-V2 & CDC-V3

➤ **Rapport financier (Eric Phelep)**

- Bilan financier 2019 : voir **tableau**
- Etat des recettes : voir **tableau**
- Etat des dépenses : voir **tableau**
- Etat récapitulatif du 17/11/2018 au 18/11/2018 : voir **tableau**

➤ **Rapport des commissaires aux comptes** : Maryse Droff & René Boulanger

Le 31 octobre 2019, René Boulanger et moi-même, respectivement trésorier et présidente du club de Jugon les Lacs sommes allés contrôler les comptes du comité des Côtes d'Armor en présence de Roland Pyron et Eric Phelep.

Les documents suivants nous ont été remis.

- Une copie écran du compte bancaire présentant un solde au 29 octobre de 1062,28 euros et un montant de 57000 euros sur un livret A
- Le bilan financier de l'année 2019 rappelant le solde de clôture de l'exercice 2018 à 54 698,19 euros, des encaissements 2019 d'un montant de 93096,80 euros, des dépenses 2019 pour un montant de 89894,11 euros, soit un bénéfice de 3202,69 euros. Le comité fait également apparaître le montant des intérêts du livret A soit 123, 43 euros bien que cette somme ne constitue pas un flux financier en tant que tel.
- Le solde des comptes présente un différentiel de 53,17 euros entre le solde affiché sur la copie écran internet qui est de 1062,28 euros et qui est affiché sur le document à 1009,11 sur le compte bancaire. Cette différence s'explique par 3 dépenses non débitées :

- 1,02 euros de téléphone
- 30,00 euros de frais internet
- 22,15 euros, note de frais pour le biathlon de Guerlédan auquel le comité devait participer fin septembre mais qui a été annulé compte tenu des conditions climatiques
- La caisse présente un solde de 15, 20 euros. Ce solde n'a pu être vérifié car Eric avait oublié la caisse
- Nous constatons donc un excédent de 3326, 12 euros entre la clôture 2018 et celle de 2019.
- Un document concernant la trésorerie au 28 octobre nous est également fourni. Il fait apparaître un solde de 15,20 pour la caisse, différence entre des dépenses d'un montant de 4609,11 euros et des recettes de 4624,31 euros. Pour mémoire la caisse sert notamment à payer une indemnité de 10 euros à chaque joueur qui revient en 8ème le deuxième jour du championnat.

Les dépenses sur le compte du crédit agricole ont été d'un montant de 114485 euros pour des recettes de 115494,11 euros soit un solde de 1009,11 euros.

Sur le livret A 18123,43 euros ont été dépensés pour 75123,43 euros de recettes soit un solde de 57000 euros.

Un document sur un relevé cumulé des recettes groupées par postes du 17 novembre 2018 au 18 novembre 2019 nous a été remis ainsi qu'un relevé de même nature pour les dépenses. Nous avons demandé ce qu'il y avait derrière chaque intitulé de poste de recettes ou de dépenses. Par exemple derrière le poste « journée des jeunes » il y a les subventions touchées par le comité pour la journée jeunes mais également l'ensemble des amendes de 10 euros payées par les joueurs pour oubli de licences.

Le poste « divers » va être reventilé sur des postes plus appropriés. Sur un montant de 678,31 euros, 500 euros concernent des vêtements pour les championnats, et 150 euros concernent une aide du CRB pour le concours réalisé par Breizh pétanque au profit des personnes handicapées. Les 28,31 euros restants sont le fruit de clôture de comptes et vont rester dans le poste divers.

Nous avons ensuite réalisé des contrôles par sondages en demandant à regarder les factures de postes que nous avons choisis au hasard.

Nous avons vérifié les factures des engagements championnats CD22 pour un montant de 6 621 euros. Tout était conforme.

Nous avons également regardé le poste « Pub Calendriers » pour un montant de 2905 euros. Pour mémoire, 75 euros pour une page en noir et blanc et 100 euros pour une page couleur.

Concernant les recettes licences, le 31 octobre, il manquait un paiement de 43 euros concernant le club de l'Orme (Pleslin Trigavou)

Concernant les dépenses, nous avons posé des questions sur les postes « congrès », « déplacements secrétariat », « déplacements arbitres » et sur « les formations ».

Roland Pyron et Eric Phelep ont répondu à l'ensemble de nos questions. Ils nous ont montré le logiciel utilisé pour les comptes du comité ce logiciel permettant un état analytique des dépenses et des recettes. Nous avons posé la question de savoir quelle était l'action du comité lorsqu'un poste présentait un solde négatif. Nous avons compris que certains postes sont structurellement en solde négatif comme les championnats des clubs car c'est un choix qui a été fait par le comité pour encourager les clubs à participer.

René Boulanger et moi-même, après examen des documents fournis, des éléments mis à notre disposition, des sondages effectués et des réponses aux questions posées, validons les comptes qui nous ont été soumis.

➤ **Quitus de l'Assemblée** : Quitus de l'assemblée à l'unanimité.

➤ **Rapport de la commission sportive : jeunes, féminines** : Gisèle Jaffrenou

1) Formation Initiateur : 10 décembre à Yffiniac

niveau encadrement il y avait Mme Périn Maryvonne et moi-même

Comité Département des Côtes d'Armor PJP – CD22PJP – Maison des Sports – 18, rue Pierre de Coubertin – 22440 PLOUFRAGAN
cd22@petanque.fr – Président : Roland PYRON – 06 79 88 15 44

assistées de Mr François Louis Corre.

9 candidats (11 prévus et 2 absents qui n'ont pas prévenu) : 1 de Tréguier, 2 de Jugon, 1 de Lamballe, 2 de Loudeac, 2 de Pleudihen, 1 de Plouisy-Guingamp

Merci à eux car il est de plus en plus difficile de trouver des personnes bénévoles pour s'occuper des jeunes.

Le groupe était très motivé.

Je passe rapidement sur le contenu :

C'est quoi la pétanque ?

Quoi enseigner, comment ?

Comment construire un atelier, comment le modifier ?

Différence entre des ateliers d'initiation et d'entraînement

Le tout dans le boulodrome, boules en main.

L'examen a eu lieu le dimanche 5 Mai à Yffiniac avec comme gentils cobayes des jeunes de l'école de pétanque d'Yffiniac.

Les 9 candidats ont été reçus.

Je souhaite qu'ils s'inscrivent cette année à la formation du BF1.

2) Journée Jeunes du 3 mars 2020 à Brézillet

Ouverte aux non licenciés

Une réunion préparatoire avec les clubs et l'ETD Gisèle Jaffrennou nous a permis de bien définir le contenu et le déroulement de la journée.

Avec trois mots clés : timing, convivialité, sécurité.

88 jeunes de B à J , 34 encadrants, 1 arbitre, 9 clubs étaient au rendez-vous

(Breizh pétanque, Plouisy, Jugon, Lamballe, Loudéac, Plourivo, Trégueux, Tréguier, Yffiniac)

Les jeunes ont effectué 2 parties le matin et 2 l'après-midi.

Les équipes étaient faites en mélangeant les clubs.

Ils pouvaient une fois leur partie terminée, participer à des ateliers de point et de tir autant de fois qu'ils le souhaitaient.

Le club de Breizh Pétanque a très bien organisé la restauration, le repas pris en commun est offert par le comité : aux jeunes, encadrants et aux bénévoles de Breizh Pétanque.

Les récompenses ont été remises par nos champions de France cadets 2018 : Kylian Landreau et Kylian Jeangeorges. C'est un bon exemple et une source de motivation pour nos jeunes.

C'est une grosse organisation mais le sourire des jeunes et les remerciements des parents sont bien appréciés en fin de journée.

Merci à tous ceux qui se sont investis pour cette journée.

3) Championnats des Jeunes 2019

Dimanche 24 mars : Tête à Tête à Etables : 80 joueurs : 15 B, 19 M , 28 C, 18 J

Dimanche 12 mai : Triplette à Trégueux : qualificatives au championnat régional : 7 T qualifiées par catégories plus les vainqueurs cadets qualifiés au championnat de France directement, grâce à nos champions de France de l'an dernier. 78 joueurs : 4 TB, 8 TM, 7 TC, 7 TJ

Samedi 1er juin : Triplette régionale à Yffiniac : 63 joueurs présents : 7 TM, 7 TC, 7 TJ

Dimanche 29 septembre : Doublette à Trégueux : 58 joueurs : 3 DB, 9 DM, 10 DC, 7 DJ

BRAVO à nos champions départementaux et régionaux

Aux championnats de France à Nevers les 24 et 25 août, nos juniors : Kylian Landreau, Kylian Jeangeorges (Trégueux), Angelo le Boulc'h (Lamballe) atteignent les 8^{èmes} de finale

Nos cadets, Gilbert Joana, Relo Jérémy (Trégueux) & Quéméner Raffael (Jugon) atteignent les quarts de finale de la coupe de l'avenir.

Rappel du règlement :

Dépôt de la licence obligatoire. Il n'y a pas un règlement spécial jeunes

Un seul coach

La tenue du club est obligatoire pour les championnats

cahier des charges : les récompenses des demi - finalistes sont à la charge du club qui reçoit

4) Sélections

sélection régionale : le samedi 28 septembre 2019 à Pontivy

J'avais proposé 6 jeunes pour représenter le département

2 ont suivi la sélection : Gaëtan Uguen de Lamballe et Kylian Jeangeorges de Trégueux

Il s'agit d'un regroupement des meilleurs cadets de Bretagne et il n'est pas normal pour raisons diverses et variées de ne pas honorer sa sélection

C'est regrettable pour les jeunes, pour leurs clubs, pour le CD 22

Kylian Jeangeorges va poursuivre en sélection de zone les 2 et 3 novembre à Ernée en Mayenne

5) A Propose du Sport Scolaire

Ca avance encore :

La convention régionale entre l'UNSS et la FFPJP est signée

Il faudrait la signer également au niveau départemental, d'autant plus que c'est l'UNSS 22 qui organise cette année les championnats d'académie de pétanque.

Le Biathlon :

Comme tous les ans nous avons donné notre accord pour participer à cette grande manifestation (1600 collégiens au départ) à Mûr de Bretagne le mercredi 25 septembre.

Je remercie Madame Maryse Duchêne Droff, Messieurs Loïc Emerit, Patrice Baratié, Michel Relo et Christian Robelet qui s'étaient engagés à encadrer la pétanque sur le site.

Nous avons investi en matériel et préparé des flyers avec tous les clubs du département et les écoles de pétanque

Malheureusement le biathlon a été annulé pour cause d'intempéries

6) Les Formations

➤ **Remise des récompenses** : voir fichier

➤ **Rapport de la commission de discipline** : Didier de Brito,

- A ce jour, aucune commission de discipline n'a été convoquée pour l'année 2019.

➤ **Rapport de la commission des coupes** : Christian Robelet

- Coupe de France des Clubs 2019-2020

- Il y avait 24 équipes inscrites
- 3 tours ont eu lieu
- Les trois qualifiés en zones étaient :
- Par ordre alphabétique Lannion, Perros Guirec, et Trégueux
- Lannion a été battu par Avranches
- Perros devait recevoir Plomelin, mais Perros a déclaré forfait.
- Et Trégueux a battu Lesneven par 24 à 7
- Pour le 2ème tour de zone du 10 novembre 2019 Trégueux est qualifié d'office

Comité Département des Côtes d'Armor PJP – CD22PJP – Maison des Sports – 18, rue Pierre de Coubertin – 22440 PLOUFRAGAN
cd22@petanque.fr – Président : Roland PYRON – 06 79 88 15 44

- Le 3^{ème} tour de zone aura lieu le 22 déc 2019 et Trégueux rencontrera Carnac à Carnac.
- Souhaitons bonne chance à Trégueux dans son beau parcours en coupe de France
- Coupe départementale Vétérans 2019
 - Nous avions 43 équipes inscrites.
 - Il a été procédé à un barrage entre le 1er et 2^{ème} tour pour passer de 22 à 16 équipes.
 - Après tirage au sort entre les vainqueurs des 2 ½ finales qui étaient Binic et Lamballe, la finale a eue lieu le 13 septembre à Lamballe.
 - Après de très belles parties c'est le Pétanque club Binicais qui a remporté la victoire.
 - Bravo donc aux joueurs du pétanque club Binicais pour cette belle victoire

➤ **Rapport de la commission d'arbitrage** : Didier Canevet

- Durant l'année 2019, 12 arbitres étaient présents au sein du corps arbitral. Ce dernier se composait d'un arbitre régional et de 11 arbitres départementaux dont 2 de 1^{ère} année.
- Au mois de janvier 2019, on eut lieu les examens d'arbitres départementaux, et régionaux. Les Côtes d'Armor avaient des candidats uniquement au niveau départemental. 3 candidats ont postulé à l'examen, 1 n'a pu s'y présenter, les 2 autres ont été admis avec succès. Félicitation donc à Mr EUDINE Guillaume et Mr POINTIS Maxime du club du Pays de GUINGAMP, qui ont intégré le corps arbitral en début de saison.
- Les 12 arbitres des Côtes d'Armor se sont partagé l'équivalent de 82 journées d'arbitrage. Pour assurer un arbitrage cohérent sur ces différentes rencontres, l'ensemble du corps arbitral s'est vu désigner 153 fois dans la saison, certains concours nécessitant la présence de plusieurs arbitres sur 1 ou 2 journées.
- Dans l'ensemble, la saison s'est à peu près bien passée, à part 2 petits couacs, les quelques remplacements pour motifs divers se sont fait sans soucis.
- En 2020, vous aurez l'occasion de voir un nouvel arbitre, Mr Ludovic COQUILLON qui arrive de l'Aveyron avec son épouse. Il devrait en principe signer dans un club de l'Ouest.
- J'espère que les clubs suivront à la lettre les demandes de la FFPJP concernant l'arbitrage. Les objectifs sont clairs : rajeunir le corps arbitral et susciter les vocations. Je vous rappelle l'échéancier voté au congrès national de Troyes, les 11 et 12 janvier 2019 :
 - Pour 2020, 1 arbitre pour un club de plus de 50 licenciés, 2 arbitres à partir de 151 licenciés.
 - Pour 2021, 1 arbitre pour tout club participant aux compétitions par équipes CDC, CRC, CNC et coupe de France.
 - Pour 2024, 1 club = 1 arbitre.
- Attention donc à cet échéancier. A l'heure actuelle, nous ne savons pas encore de quelle façon la fédération compte procéder envers les clubs qui n'observeraient pas ce programme. Concernant le CD22 je vous rappelle que notre corps arbitral prend de l'âge. Si tout le monde attend tranquillement dans son coin, attendez-vous à de réels changements pour la saison 2021. Certains arbitres, et non des moindres, cesseront l'arbitrage, donc quelques rencontres, pour ne pas dire plusieurs, s'effectueront sans arbitres, à moins que certains des départements voisins ne se déplacent pour officier sur vos terrains.
- En conclusion, la commission d'arbitrage remercie l'ensemble du corps arbitral pour avoir assuré l'arbitrage tout au long de la saison, et d'avoir pu palier au remplacement de certains de leurs collègues à la dernière minute.

➤ **Élection de deux membres (féminines) au comité directeur du CD22** : suite à 2 démissions de 2 féminines.

- Il y avait 2 candidates : Maryse Duchene-Droff, Présidente du club de Jugon Les Lacs, et Christine Niget de Breizh Pétanque Ploufragan. Elles sont élues d'office toutes les deux vu qu'il n'y avait pas d'autres candidates.

➤ **Calendrier 2020, concours officiels et championnats départementaux et régionaux** : Etienne Symoneaux

- Voir fichier joint.
- Par rapport au fichier envoyé aux clubs, il y a 3 modifications :
 - Plouisy prend le dimanche 23/8/2020 au lieu du samedi 29/8/2020
 - la 1ère journée du championnat des clubs vétéran aura lieu le mardi 07 avril 2020 au lieu du mardi 31 mars 2020.
 - le concours prévu à Binic le mardi 07 avril passe au mercredi 08 avril 2020.
- Pour le championnat tête à tête, ce sera Plouisy (au lieu d'Étables) qui sera associé avec Trégueux.
- Les groupes des championnats des clubs seront préparés courant décembre.

➤ **Questions diverses** :

- CTFR : Conseiller Technique Fédéral Régional en charge du développement (**voir fiches jointes**)
 - Il y a 4 ans, il nous avait été demandé 1€ par licencié pour avoir des conseillers techniques régionaux. Puis pour des raisons de coûts, ils sont passés en conseillers techniques de zone (Normandie, Bretagne & Pays de Loire). Il n'était pas possible pour eux de passer dans toutes les écoles de pétanque. Mais les 1€ étaient toujours d'actualité. Il va y avoir des aides du CNDS & de la Région, mais elles vont s'éteindre assez vite. C'est le Comité Régional, c'est à dire nous les Comités Départementaux & les licenciés, qui va être obligé de payer les 12000€ restant. Il a été calculé que cela reviendrait de 1€ à 1,30€ par licencié. Le CTR devrait être embauché en juin 2020 & la ffpjp devrait prendre en charge tous ces frais jusqu'à la fin de l'année. Il y aura comme dit précédemment 2€ de + par licence. S'il faut mettre 1,30€ de +, on verra à fin 2020, ce sera la décision du nouveau Comité Directeur.
 - On ne sait pas où sera basé ce nouveau CTR. Il y a un appel d'offre. Il viendra dans les clubs pour aider les écoles de pétanque, à la demande de subvention, ... Il fera également les formations sur la Bretagne.
 - Pour le financement, **voir tableau ci-joint**.
- Elections fin 2020 : moi, Roland Pyron, je ne me représenterai pas comme Président l'année prochaine. Bien sur, j'aiderai le futur Président.
- Championnat tir de précision.
 - Je viens d'avoir Gérard Chevalier qui a eu, de la fédération, les règles de sélection pour le championnat de tir et il va me les envoyer. A réception, je vous les communique.
 - Un département breton a décidé que ce serait un joueur qualifié pour un club de moins de 50 licenciés, puis un joueur supplémentaire par tranche de 50 licenciés. Tout le monde ne peut pas s'inscrire aux championnats départementaux, (il y en a 4 : senior masculin, senior féminin, junior masculin & junior féminin). Avec 200 & +, c'est pas possible d'organiser ces championnats sur 1,5 journée. Le problème de retenir la solution de 1 qualifié pour 50 licenciés est que plusieurs bons joueurs seront éliminés avant de commencer le championnat (au niveau du club).
 - On aura 4 juniors qualifiés (2 masculins & 2 féminines) pour le championnat régional & 9 seniors qualifiés (6 masculins & 3 féminines). Le Comité Régional a 2 seniors masculins, 2 seniors féminines, 1 junior masculin & 1 junior féminin de qualifiés pour aller au championnat de France.
- En 2021, les juniors ce sera 3 ans : 15, 16 & 17 ans. Les cadets & les minimes descendront d'une année.

○ Quand vous ferez une demande de licence pour un nouveau licencié, il faudra demander s'il a déjà une licence, il faudra absolument faire une démission, même si l'ancien club a été dissous. Dans le département pas de frais de mutation, mais s'il vient d'un autre département il faudra payer les 50€. Il faut re-

monter jusqu'à 2012.

- Les frais de mutation sont toujours : 30€ interne, 50€ externe.
- Relevé de décision du Comité Directeur FFPJP du 8/10 nov 19 : voir **fichier** joint.
 - On va voir pour signer une convention départemental avec cette Fédération.
 - Coupe de France : prochain tour Trégueux doit jouer contre Carnac
 - Ne pas indemniser la sortie de poules, cela va poser des problèmes pour les nationaux .
- Les listes de joueurs au niveau du CNC/CRC/CDC : il faudrait revoir cela. Etienne : pourquoi pas qu'au niveau du CRC/CDC, la 1ère feuille de match fasse office de liste.
- Le Comité s'est réuni & a décider d'aider tous les candidats (BF1, recyclage ou Tronc Commun) à hauteur de 50% des droits d'inscriptions .
- Les responsables des divers championnats des clubs & coupes demandent de faire un effort pour leur envoyer les feuilles de matchs dans les temps (le soir des rencontres ou au plus tard le lendemain matin) soit par mail, soit par sms.
- Pour les concours annoncés dans le calendrier, il faudra mettre :
 - soit « TàT/D/T » « S/55+/V », (ils sont ouverts à tous les licencié(e)s de leur catégorie. Il peut y avoir également un F le même jour, mais ce n'est pas une obligation, les féminines pouvant jouer dans le 1^{er} concours ;
 - soit « TàT/D/T » « S/55+/V » « M + F » ;
 - soit « TàT/D/T » Mixtes.

➤ Fin à 16h

➤ **Prochaines réunions du Comité**

- dimanche 19 janvier 2020 (Comité & Présidents de Clubs 22 PJP)

Fin de la réunion à 16h00

Fait à Brézillet le 18 novembre 2019

Le Président : Roland PYRON

